

Communiqué de Presse, 25 janvier 2010

L'IGAS NE PUBLIE PAS SON RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'IVG ? POURQUOI ?

Le Mouvement Français pour le Planning Familial, a été sollicité fin 2008 par l'IGAS dans le cadre de la réalisation de l'état des lieux de l'application de la loi de 2001. Il a reçu longuement les deux enquêtrices Mme Claire Aubin et Mme Danielle Jourdain-Menninger et leur a fourni des données précises quantitatives et qualitatives sur la contraception et l'IVG au niveau national et départemental, en particulier sur les évolutions constatées.

Aujourd'hui plus de d'un an après, le Planning Familial s'étonne que le rapport concernant cette enquête ne soit toujours pas publié, qu'aucune conclusion ne soit rendue publique alors que l'application de cette loi dans le contexte des restructurations hospitalières, de l'application de la T2A et de la mise en œuvre anticipée de la loi HPST, rend l'accès des femmes à l'avortement de plus en plus fragilisé.

La publication de l'enquête de la DRESS sur les conditions de pratiques des IVG concernant un échantillon restreint d'établissements pendant la période avril-juin 2007 ne saurait suffire.

Le Planning Familial demande donc l'accès aux données du rapport de l'IGAS de toute urgence afin que soit établi l'état des lieux concernant les CIVG, et que l'information au public, délivrée par les permanences téléphoniques soit adaptée.

Contact : MFPPF : 01 48 07 29 10 / communication@planning-familial.org

